

Rapport public Parcoursup session 2024

CFA DELTA - SUP'IPGV - BTS - Services - Comptabilité et gestion - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le lundi 09 septembre 2024.

CFA DELTA - SUP'IPGV - BTS - Services - Comptabilité et gestion - en apprentissage (33854)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
CFA DELTA - SUP'IPGV - BTS - Services - Comptabilité et gestion - en apprentissage (33854)	Jury par défaut	Tous les candidats		24	0

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	BAC GENERAL.	Obligatoire Obtention du BAC. Examen des bulletins de Terminale.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Niveau scolaire.	Bulletins scolaires : notes et appréciations des classes de première et terminale. Expériences professionnelles.	Très important
Savoir-être	Attitude en classe. Absentéisme, retards.	Bulletins scolaires des classes de première et terminale.	Très important
	Expériences bénévoles ou professionnelles, appréciations des professeurs et/ou maîtres de stage.	Bulletins scolaires, expériences professionnelles.	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Entretien d'entrée en formation, vérification des pré-requis d'entrée en formation.	Connaissance du programme. Baccalauréat en cohérence avec la formation envisagée.	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Centres d'intérêt, activités sportives ou associatives.	Engagement, motivation, implication, rigueur.	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les critères d'examen du dossier sont les suivants :- Les qualités humaines et relationnelles du candidat- Son intérêt pour les questions de société et son esprit de curiosité- Son approche du métier envisagé et des publics rencontrés dans l'exercice de ce métier- Sa motivation pour la formation choisie- Ses expériences collectives et son engagement (bénévolat, service civique, travail coopératif...)- Son niveau d'expression écrite et orale. L'examen du dossier prend en compte les évaluations et résultats relatifs :- Au Baccalauréat - Aux résultats et diplômes obtenus dans l'enseignement supérieur (pour les candidats en réorientation). Les éléments qualitatifs sont :- La fiche Avenir ou fiche des étudiants en réorientation- Appréciation des professeurs sur les bulletins concernant- l'aptitude du candidat à s'engager avec sérieux dans son parcours, à s'organiser dans son travail, à échanger, interagir et coopérer avec autrui et également sur les activités interdisciplinaires et les projets, ses absences, le comportement en classe- Les activités et centres d'intérêts. Cette partie témoigne de l'esprit d'ouverture du candidat et de son implication dans la société et vie sociale de son établissement scolaire (bénévolats, expériences professionnelles, stages, club scolaire, sport), artistique ou culturelle. La capacité du candidat à expliciter sa démarche d'orientation vers le projet de formation envisagé (connaissances du secteur, expériences pratiques, stages de découverte...). Après consultation des dossiers et rencontre lors d'un entretien des candidats le dossier passe en commission d'admission (l'ensemble des responsables pédagogiques de l'école) et décide si la candidature est retenue ou non. D'une manière générale, la commission d'admission a observé une grande diversité dans les dossiers, tant sur les compétences des candidats que sur leur savoir-être. La commission recommande aux candidats de ne pas négliger la rédaction de leur projet de formation sur les lettres de motivation. Malheureusement beaucoup de copier/coller et manque de personnalisation

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Le comportement en cours est soigneusement étudié - un candidat présent en cours avec des avis favorables de la part de ses enseignants jouent un rôle très important. Nous évaluons avant toute chose la motivation et l'effort de travail réalisé. De plus nous conseillons aux candidats de ne pas négliger la rédaction de leur projet professionnel. Celui-ci doit faire apparaître leur bonne connaissance l'alternance, du diplôme visé et son adéquation avec un projet personnel et/ou professionnel. Il faut qu'il soit réfléchi et cohérent. La partie « Activités et centres d'intérêt » peut se révéler particulièrement intéressante, il est donc essentiel de bien les détailler

Signature :

Vinciane VELCKER,

Directeur de l'établissement CFA DELTA - SUP'IPGV